DESTINY FILMS PRÉSENTE

FESTIVAL DE CANNES
HORS COMPÉTITION
SÉANCE SPÉCIALE
SÉLECTION OFFICIELLE 2019

BIFF
MEILLEUR DOCUMENTAIRE DU MONDE
BUSAN

67 SSIFF
PRIX TVE UN AUTRE REGARD
SAN SEBASTIAN

AU CINÉMA POUR LES DROITS HUMAINS
2020
AMNESTY INTERNATIONAL

Femmes d'Argentine

(QUE SEA LEY)

UN FILM DE JUAN SOLANAS

le planning familial

GAMELAND

DEsTINY

AMNESTY INTERNATIONAL

Femmes d'Argentine

(QUE SEA LEY)

UN FILM DE JUAN SOLANAS

Argentine / France / Uruguay | 2019 | 1h26
Image : 1.85 | Son : 5.1 | Langue : espagnol | Sous-titres : français

Matériel de presse disponible sur **www.destinydistribution.com**

AU CINÉMA LE 11 MARS 2020

RELATIONS PRESSE

Laurette Monconduit et Jean-Marc Feytout
lmonconduit@free.fr | jeanmarcfeytout@gmail.com
01 43 48 01 89

DISTRIBUTION

DESTINY FILMS
Hervé Millet
06 61 43 71 01
contact@destinydistribution.com

PROGRAMMATION

C.COMME
Christian Fraigneux
04 90 67 08 52 - 06 82 94 33 55
christian.fraigneux@yahoo.fr

SYNOPSIS

En Argentine, où l'IVG est interdite, une femme meurt chaque semaine des suites d'un avortement clandestin. Pendant huit semaines, le projet de loi a été âprement discuté au Sénat, mais aussi dans la rue, où des dizaines de milliers de militants ont manifesté pour défendre ce droit fondamental. Les féministes argentines et leur extraordinaire mobilisation ont fait naître l'espoir d'une loi qui légalise l'avortement.

NOTE D'INTENTION DU RÉALISATEUR

En Argentine, une femme meurt chaque semaine des suites d'un avortement illégal. Dans la totalité de l'Amérique latine, où 300 millions de femmes vivent sans avoir le droit d'interrompre volontairement leur grossesse, c'est plus d'une par jour.

En 2018, un collectif de femmes pour la légalisation de l'avortement a présenté un projet de loi pour la septième fois et cela dans un contexte particulièrement tendu : l'Argentine se trouve, une nouvelle fois, au bord du précipice, puisque 36% de la population, et 48% des personnes mineures, vivent sous le seuil de pauvreté.

C'est dans ce contexte que, pour la première fois, un groupe rassemblant les membres de divers partis s'est formé à la Chambre des députés afin de soutenir ce projet de loi. Après un débat historique de 24 heures, ils réussissent à le faire passer et à l'envoyer au Sénat.

Le droit à l'avortement est un sujet très controversé en Argentine, où l'influence de l'Eglise demeure très forte. C'est un débat qui divise littéralement le pays en deux sans tenir compte de la classe sociale ou du bord politique.

FEMMES D'ARGENTINE (Que Sea Ley) dresse un portrait des femmes qui se battent pour ces droits fondamentaux et pose aussi la question de la place du féminisme et des Argentines dans un pays sur le déclin.

J'ai eu l'idée du film le matin où la Chambre des députés a approuvé le projet de loi. Trois jours plus tard, alors que j'attendais que le Sénat rende son verdict, j'ai filmé les premières images des rues de Buenos Aires en me donnant deux principes directeurs. D'abord, affronter la réalité de front, ne pas intervenir mais enregistrer crûment et instinctivement tout ce qui pouvait passer devant la caméra.

Ne jamais rien forcer, la caméra devant être une fenêtre à travers laquelle les participants puissent dire la vérité. Et surtout, ne pas faire un tract ou un pamphlet, dire la vérité, rien que la vérité, mais aussi, et c'est capital, ne pas faire une caricature de la partie adverse.

De ce premier principe vint le second : adopter la méthode la plus simple pour capter la réalité tout en l'altérant la moins possible, une équipe d'une seule personne. Cela me permit d'offrir aux personnes que je filmais une intimité qui leur donnait l'opportunité de dialoguer pleinement avec la caméra. Tout a été mis en place par le biais de WhatsApp. Les rencontres étaient organisées en une heure ou en quelques jours et je devais alors me jeter dans un taxi avec l'équipement que je pouvais porter : un sac à dos, un trépied et de l'éclairage fonctionnant sur batterie.

Cette approche brute et sur le vif était aussi un garde-fou pour moi. Elle ne me donnait pas le temps d'intervenir et m'obligeait à m'adapter complètement à tout ce qui pouvait se passer, à filmer dans l'urgence, ce qui reflétait la réalité, puisque, dans celle-ci, chaque semaine, une femme mourait des suites d'un avortement clandestin.

Le film commence avec le vote à la Chambre des députés suivi du processus juridique qui amène au rejet par le Sénat. J'ai parcouru 4000 kilomètres en voiture pour rencontrer dans cinq provinces des centaines de témoins afin de faire le portrait des femmes fortes qui partagent cette lutte, unies et résilientes.

La faction anti-avortement a peut-être gagné une bataille mais, tout comme Les Mères de la Place de Mai, les femmes d'Argentine n'ont pas abandonné. Leur détermination sans faille et leur combat plein de fougue nous remplissent d'espoir.

Enfin, le film ne parle pas seulement de l'Argentine et de l'Amérique latine, mais pointe du doigt une situation mondiale. En Europe, le droit à l'avortement, qui existe depuis 40 ans, est remis en cause, que ce soit en Italie, en Espagne, où le parti Vox, ouvertement d'extrême droite et anti-IVG, vient d'être élu au Sénat et à l'Assemblée des Députés, mais aussi en Pologne, où le gouvernement souhaite le supprimer. Enfin, aux Etats-Unis, Trump a nommé à la Cour Suprême un juge anti-IVG dans le but d'affaiblir la jurisprudence Pro-Choix et de rendre l'avortement illégal.

Juan Solanas

ANA MARÍA ACEVEDO
PRESENTE
Educación sexual para decidir
aborto legal
JUSTICIA POR
ANA MARÍA ACEVEDO
BBVA

BIOGRAPHIE DE JUAN SOLANAS

Né en Argentine en 1966, Juan Solanas quitte le pays à dix ans pour fuir la dictature. Il s'installe en France où il vit les 37 années suivantes.

Il se découvre très tôt une passion pour la photographie et le cinéma grâce à son père, Fernando Solanas, un réalisateur connu pour sa conscience sociale.

En 2000, Juan Solanas écrit, produit et tourne son premier court-métrage, *L'Homme Sans Tête*, pour lequel il reçoit le Prix du Jury à Cannes, ainsi que le César du meilleur court métrage et cinquante autres prix autour du monde.

En 2005, il écrit, produit et réalise son premier long-métrage, *Nordeste*, qui est sélectionné à Cannes à Un Certain Regard.

Ensuite, il co-réalise le documentaire *Jack Waltzer: On the Craft of Acting*, le portrait d'un des derniers grands maîtres de l'Actors Studio dont Solanas était l'élève.

En 2012, il écrit et réalise *Upside Down* avec Kirsten Dunst et Jim Sturgess.

En 2019, il écrit, produit et réalise son troisième long métrage, *FEMMES D'ARGENTINE (Que Sea Ley)*, sur la lutte pour le droit à l'avortement en Argentine qui a été sélectionné à Cannes Hors Compétition.

Il produit aussi *La León* de Santiago Otheguy, dont il est aussi co-scénariste, *Por sus Propios Ojos* de Liliana Paolinelli. et le documentaire *Les Survivants du Che* de Christophe Reveille.

CHIFFRES ET INFOS CLÉS SUR L'AVORTEMENT

» Plus de **97%** des femmes en âge d'avoir des enfants en Amérique Latine et dans les Caraïbes vivent dans des pays où les lois sur l'avortement sont restrictives.

» En Argentine, on estime qu'il y a entre **350.000 à 500.000** avortements clandestins par an, soit plus d'un avortement pour deux naissances.
Cela fait **29.000** par mois, **970** par jour, **40** par heure.

» Environ **50.000** hospitalisations dans les hôpitaux publics argentins ont lieu chaque année des suites de complications dues à un avortement illégal.

» Depuis le retour de la démocratie en Argentine, **3.030** femmes sont mortes dans les hôpitaux des suites d'un avortement clandestin.

» A l'échelle mondiale, **11%** des décès en couches sont dues à des avortements.
En Argentine, ce chiffre atteint **20%**.

» L'Uruguay a réussi à ramener le taux de mortalité maternelle à **0%** grâce à la légalisation de l'avortement.

EN 2020, LE COMBAT POUR LE DROIT À L'AVORTEMENT N'EST PAS TERMINÉ

Ce droit est un droit humain fondamental pour l'autonomie des femmes et leur émancipation, tout autant que l'accès à la contraception, à l'information et à l'éducation à la sexualité. Chaque femme doit pouvoir décider si elle veut des enfants, combien et quand.

Alors que la France accueillera le 25ème anniversaire de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes à Pékin (1995) lors de laquelle, sous l'égide de l'ONU, 189 États membres adoptaient une plate-forme d'action pour l'égalité entre les sexes, et s'engageaient à planifier la mise en place de services en matière de santé et de sexualité, le chemin à parcourir est encore long pour y parvenir. C'est notamment le cas pour les femmes qui vivent dans la précarité, dans des zones rurales, les adolescentes et les jeunes femmes célibataires.

Aujourd'hui encore, 225 millions de femmes n'ont pas accès à la contraception. 300 000 femmes meurent de complications dues à la grossesse et à l'accouchement. Une femme meurt toutes les neuf minutes des suites d'un avortement clandestin. Seulement 36 % de la population mondiale vit dans un pays où l'avortement est pratiqué à la demande de la femme. Environ 25 millions d'avortements illégaux ont lieu à travers le monde chaque année, essentiellement en Afrique, en Asie et en Amérique Latine. Sur ces 25 millions, 8 millions se font dans des conditions précaires. Plus de 3 millions de femmes souffrant de complications après un avortement à risque ne sont pas soignées.

En Amérique Latine, l'avortement demeure un tabou. Plus de 97% des femmes vivent dans des pays où la loi est très restrictive. Il n'y a qu'en Uruguay, en Guyane, à Cuba, à Porto Rico et à Mexico que l'avortement est autorisé à la demande de la femme. Il est totalement interdit au Nicaragua, au Honduras, en République Dominicaine et à Haïti, ainsi qu'au Salvador, où même une fausse couche peut conduire en prison. Là-bas, le recours à des avortements clandestins est fréquent et responsable de 12% des décès maternels.

En Argentine, entre 350 000 et 500 000 avortements clandestins ont lieu chaque année selon les statistiques du Ministère de la Santé. Face à ces difficultés, la société civile joue un rôle essentiel pour la mise en place de cette loi. Nombre de

mouvements féministes se sont mobilisés à la fois pour mettre fin aux violences faites contre les femmes et pour le droit à un avortement légal en toute sécurité.

La force du mouvement des femmes argentines au cœur de la Campagne Nationale pour le Droit à un Avortement Légal, Sûr et Gratuit (Campaña Nacional por el Derecho al Aborto Legal Seguro y Gratuito) a permis à l'avortement de sortir du tabou. Chaque année, un projet de loi est présenté au Congrès et en 2018, pour la première fois, il a été voté par les députés avant d'être refusé par le Sénat.

Maintenant, la « vague verte » ne s'arrêtera plus : des jeunes de plus en plus nombreux prennent part au mouvement pour exiger une « éducation sexuelle pour choisir, des moyens de contraception pour ne pas avorter, et l'avortement pour ne pas mourir ». C'est un combat multigénérationnel symbolisé par le foulard vert et le cri de ralliement « Que ce soit la loi ! » (*Que sea ley*).

En Europe, les Irlandais ont enfin obtenu le droit à l'avortement en 2018. Même si, entre 2000 et 2017, 33 pays ont étendu les conditions d'accès à l'avortement dans leurs lois, ce droit reste un droit à part, jamais vraiment légitime, et avec des infrastructures souvent insuffisantes ou inaccessibles.

Des groupes anti-avortement agissent partout dans le monde. Leur action est internationale : en défendant un soi-disant droit à la vie pour l' « enfant à naître » au détriment de la vie et du bien-être des femmes, ils tissent des liens entre différents courants ultra-conservateurs, d'extrême-droite et religieux soutenus par de généreuses donations privées. Aux États-Unis, plus de 300 mesures restrictives visant l'avortement ont été prises depuis le début de 2019 et des « commandos anti-choix » tentent d'empêcher les femmes d'avorter en manifestant devant les cliniques.

L'accès aux droits en matière de sexualité et de procréation est un enjeu de démocratie, de justice sociale, et de progrès. C'est une question d'égalité entre les femmes et les hommes. Toutes les femmes, où qu'elles soient, doivent avoir accès à l'avortement, c'est un droit humain fondamental.

Le Planning Familial

LISTE TECHNIQUE

Scénario, réalisation et montage	Juan Solanas
Producteurs	Victoria Solanas, Juan Solanas
Photographie et cadrage	Juan Solanas
Conseil en contenus	Laura Caniggia
Production de contenus	Laura Caniggia, Victoria Solanas, Juan Solanas
Son	Juan Solanas
Étalonnage et effets spéciaux	Juan Solanas, Les Films du Sud
Son additionnel	Nicolás Sulcic
Assistant de production	Flexa Correa Lopes
Post-production sonore	Fabián Oliver
Mixage	Alejandro Grillo
Studio de mixage	Lamayorstudio
Musique originale	Paula Moore
Chanson	“Libres” de Mora Navarro
Matériel son et lumière	Sinnerpixel
Production	Victoria Solanas (Cinesur SA) Juan Solanas (Les Films du Sud) Carlos Abboud (Gameland)

DESTINY FILMS

www.destinydistribution.com